Conseil du Jura bernois Rue des Fossés 1 Case postale 524

**2520 LA NEUVEVILLE** 

## Charge de cours de M. Martin Hellweg à l'Université de Berne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en annexe une interpellation déposée au Grand Conseil bernois et la réponse fournie par le Conseil-exécutif. Cette intervention concerne l'engagement, en tant que chargé de cours de l'Université de Berne, de M. Martin Hellweg, ancien CEO de Swissmetal.

Cette intervention visait à exprimer notre indignation et à obtenir des éclaircissements sur ce que nous considérons comme un véritable scandale et une insulte pour la région que, tout comme vous, nous représentons.

Bien que notre Groupe comprenne que, dans le cadre juridique en vigueur et sur le fond, le Gouvernement ne pouvait pas donner d'autre réponse à cette interpellation, celle-ci ne nous satisfait pas, notamment sur la forme. Le Conseil-exécutif donne en effet l'impression de jouer les Ponce Pilate en se réfugiant derrière l'intangibilité de l'autonomie de l'Université.

L'engagement de M. Hellweg à un poste de chargé de cours financé par les contribuables a suscité une très vive indignation dans la population du Jura bernois. Que le Gouvernement affirme que le fossoyeur d'un fleuron de l'industrie jurassienne « remplit les conditions pour accomplir son mandat de chargé de cours grâce à son expérience professionnelle » est non seulement choquant mais extrêmement maladroit. De quelle expérience est-il question ? De celle qui permet de se remplir les poches en liquidant des entreprises ? De celle qui conduit à de graves conflits sociaux et à des grèves ? De celle qui met à la rue des centaines de travailleurs ?

Dans sa réponse, le Gouvernement montre davantage de compréhension pour les relations que compte M. Hellweg à l'université que pour la population et l'économie du Jura bernois. Il dit considérer comme déplacée toute intervention de sa part auprès de l'université qui engage aujourd'hui l'homme auquel le Jura bernois doit la mort prochaine de la fonderie de La Boillat et la disparition d'un savoir-faire unique au monde. Un financier qui, de surcroît, n'a respecté aucun des engagements pris auprès des autorités cantonales et fédérales.

Le Groupe autonome attend aujourd'hui du Conseil du Jura bernois qu'il fasse preuve du courage politique dont manque le Conseil-exécutif. Nous lui demandons, tout en respectant l'autonomie académique, d'intervenir auprès de l'université non pas pour exiger le licenciement de l'ancien dirigeant de Swissmetal mais pour rendre attentive sa direction au sentiment légitime de scandale et d'injustice que provoque dans la population jurassienne

l'engagement de M. Hellweg.

Nous sommes convaincus que vous comprendrez parfaitement notre démarche et que vous y donnerez la suite voulue.

En vous remerciant de votre soutien et de votre compréhension, nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Pour le Groupe autonome (PSA-PDC)

Maxime Zuber, auteur de l'interpellation